



# ÉDUCATION



Ce profil a pour but d'offrir aux membres du SCFP des renseignements de base sur le secteur dans lequel ils travaillent, et ce, dans une perspective nationale. Vous trouverez tous nos profils sectoriels et de plus amples renseignements sur le site [scfp.ca](http://scfp.ca).

Le SCFP représente plus de 125 600 travailleurs dans les écoles primaires et secondaires du pays. Répartis dans 411 sections locales, ils occupent tous les types d'emploi du système scolaire à l'exception des postes d'enseignant et de cadre.

Plus de la moitié des travailleurs du secteur de l'éducation au pays sont membres du SCFP. Cette proportion varie, allant de 100 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick à 15 pour cent au Québec.

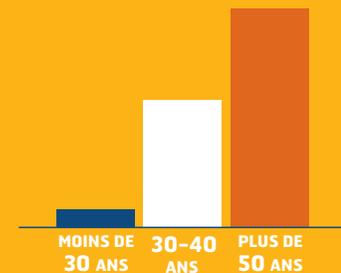
Nous représentons tous les types d'emploi de soutien dans presque toutes les provinces. Le tiers des syndiqués du SCFP du secteur de l'éducation travaillent comme aides-éducateurs, le quart comme concierges et 13 pour cent comme employés de bureau.

Environ 75 pour cent des syndiqués du SCFP qui travaillent dans les écoles sont des femmes, occupant surtout des postes d'aide-éducatrice, d'employée de bureau, de bibliothécairienne et d'éducatrice de la petite enfance.

Les hommes sont plus nombreux dans les postes d'ouvrier spécialisé et d'entretien, ainsi qu'en informatique. Cinquante-cinq pour cent des syndiqués du SCFP du secteur de l'éducation ont plus de 50 ans, 41 pour cent sont âgés de 30 à 50 ans et moins de cinq pour cent sont dans la vingtaine.



## Les travailleurs du secteur de l'éducation par tranche d'âge



**2 INSCRIPTIONS**  
La baisse des inscriptions fait diminuer les budgets.

**2 SANTÉ-SÉCURITÉ**  
La violence dans les écoles continue d'augmenter.

**3 NÉGOCIATIONS**  
Le passage à la négociation centralisée est examiné.

**4 CAMPAGNES**  
Les syndiqués se mobilisent pour faire des gains.

## ENJEUX

## La pression financière de la baisse des inscriptions

La baisse des inscriptions dans les écoles primaires et secondaires est l'enjeu principal dans le secteur. Depuis 2000, le nombre d'inscriptions a baissé dans toutes les provinces, sauf en Alberta (où il est difficile de prévoir une tendance depuis la chute marquée du prix du pétrole). Cette baisse est plus importante dans les provinces de l'Est, mais plus faible en Ontario et au Québec.

Les syndiqués du SCFP en ressentent les effets dans l'ensemble du pays. Les gouvernements provinciaux adoptant de plus en plus un modèle de financement par élève, la baisse des inscriptions crée une pression budgétaire énorme pour plusieurs conseils et commissions scolaires. Les sections locales sont constamment aux prises avec des compressions qui ciblent les syndiqués du SCFP, qu'on traite souvent comme du personnel scolaire « non indispensable ».

On ferme des centaines d'écoles à travers le pays. Au printemps 2016, le conseil scolaire du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, a annoncé qu'il comptait fermer près de 30 pour cent des écoles d'ici quelques années. Le conseil scolaire du district de Toronto subit d'intenses pressions pour fermer des dizaines d'écoles « surnuméraires ». Ces écoles servent pourtant de carrefours à toutes sortes d'activités éducatives, de l'éducation préscolaire et familiale aux cours de langue et aux cours d'intérêt général pour adultes.

On relève toutefois des signes positifs pour ce qui est du nombre d'inscriptions. Les projections démographiques laissent entendre qu'on a atteint le creux de la vague dans la plupart des provinces et

Les syndiqués du SCFP ressentent les effets de la baisse des inscriptions dans l'ensemble du pays.

On voit une privatisation à la pièce dans certains domaines.

que le nombre d'inscriptions devrait augmenter à nouveau, mais modérément, au cours des cinq à dix prochaines années. L'adoption de programmes préscolaires à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario et en Colombie-Britannique est venue compenser les pertes d'emploi découlant de la baisse des inscriptions. Cela dit, bien souvent, les postes créés ne sont pas nouveaux. Il s'agit de transferts d'emplois du secteur des services de garde vers celui de l'éducation.

## La violence toujours en hausse

Une grande partie de la population n'a pas conscience de la violence et des menaces que subissent, au quotidien, les travailleurs du secteur de l'éducation en contact direct avec les élèves. Mais nos membres, eux, en sont très conscients. Les sections locales du SCFP militent en faveur de meilleurs mécanismes de formation et de signalement, ainsi que de l'application des droits conférés à nos membres par les lois sur la

santé et la sécurité du travail. L'entente centrale conclue en Ontario lors négociations avec les conseils scolaires de 2016 prévoit la création d'un comité provincial de santé-sécurité où travailleurs et employeurs peuvent s'attaquer directement à ce problème.

## La menace de la privatisation

On voit une privatisation à la pièce dans certains domaines, comme le transport scolaire, l'informatique, les métiers spécialisés et l'entretien. Quelques provinces mousent de plus en plus le partage de services (la fusion de certaines fonctions administratives d'un certain nombre de conseils ou commissions scolaires). La plupart des 72 conseils scolaires ontariens font partie d'un consortium de transport avec un conseil voisin. Le gouvernement provincial aimerait voir le partage s'étendre aux services informatiques et de la paie, ce qui toucherait des syndiqués du SCFP.

Jusqu'à présent, les partenariats public-privé (PPP) n'arrivent pas à s'imposer dans le secteur, mais il y a quand même des signes inquiétants. La Saskatchewan a confié la construction et l'entretien d'écoles à des PPP. Du côté positif, l'Alberta a abandonné sa politique d'approvisionnement scolaire en PPP en reconnaissant que l'analyse de rentabilité des écoles en PPP ne tient pas la route. Le gouvernement néo-écossais devra choisir, en 2016, entre renouveler le bail de ses écoles PPP (au terme d'un contrat de 20 ans) ou abandonner ce modèle pour revenir à un financement traditionnel. Le choix nous paraît simple, particulièrement depuis la publication d'un rapport dévastateur du Centre canadien de politiques alternatives sur le désastre des PPP en Nouvelle-Écosse.

## NÉGOCIATIONS

### Le passage à la négociation centralisée

Il y a 20 ans, quand le budget de l'éducation provenait surtout des taxes scolaires, la plupart des sections locales du SCFP du secteur négociaient directement avec les commissions scolaires. Ce modèle de financement a commencé à changer dans les années 1990, lorsque les gouvernements provinciaux se sont mis à fusionner des districts scolaires et à centraliser leur financement, imprimant du coup un mouvement vers la négociation centralisée.

Aujourd'hui, la plupart des travailleurs du secteur de l'éducation affiliés au SCFP négocient les salaires et les autres grands points à une table provinciale. Les questions d'ordre régional sont négociées à l'échelon de la section locale. Seules les trois provinces des Prairies n'ont aucune structure formelle de négociation centrale.

Malgré le faible taux d'inflation qui perdure, plusieurs gouvernements provinciaux cherchent avec beaucoup de zèle à conclure des contrats « net zéro » avec le secteur public. Les travailleurs du secteur n'y échappent pas.

La convention collective provinciale conclue en 2016 pour plus de 55 000 travailleurs scolaires ontariens affiliés au SCFP prévoit des augmentations de salaire totalisant 2,5 pour cent sur trois ans. Cette entente est intervenue au terme de la toute première grève du zèle provinciale en Ontario. Plus tôt cette année, 10 000 syndiqués québécois ont ratifié une convention collective provinciale de cinq ans prévoyant une augmentation de salaire moyenne de plus de 1,5 pour cent par année.

Nos membres réalisent aussi d'autres gains. Certaines sections locales rurales du Manitoba ont obtenu un rajustement au marché pour combler l'écart salarial avec les milieux urbains.

La section locale 2745 a décroché un énorme rajustement d'équité salariale dans sa ronde de négociations de 2016, avec l'aide du SCFP national et de la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick. Certains types d'emploi (dont les aides-éducatrices) toucheront une augmentation de salaire immédiatement, ainsi que des rajustements annuels totalisant près de 10 dollars l'heure à la mise en œuvre complète de l'entente en 2021.

## RÉGIMES DE RETRAITE

Plus de 90 pour cent des travailleurs du secteur de l'éducation affiliés au SCFP ont un régime de retraite à prestations déterminées et presque tous les syndiqués SCFP de ce secteur ont accès à un régime.

Plusieurs gouvernements provinciaux cherchent à conclure des contrats « net zéro » et les travailleurs du secteur de l'éducation n'y échappent pas.

En Ontario, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, ils sont membres d'un régime de retraite municipal regroupant plusieurs employeurs. Nos membres manitobains font pression sur leurs employeurs pour obtenir un régime à prestations déterminées qui remplacera les régimes inférieurs à cotisations déterminées qui sont la norme dans le secteur au Manitoba. Certaines sections locales ont réussi lors de leur dernière ronde de négociations, mais il reste encore beaucoup à faire.

En Ontario, le fonds de fiducie des prestations des employés de l'éducation, actuellement à l'étude par les parties, pourrait révolutionner le secteur. S'il voit le jour, ce fonds de fiducie offrira un régime d'avantages sociaux commun à toute la province. Il sera financé par l'État, mais géré et contrôlé par le SCFP. Ce sera le deuxième fonds de fiducie en éducation auquel participera le SCFP, après celui mis sur pied en Colombie-Britannique il y a longtemps.

### CAMPAGNES

Plusieurs campagnes sectorielles sont en cours à travers le pays. En Ontario, nos membres utilisent les panneaux publicitaires et les réseaux sociaux pour promouvoir leur travail et faire part des répercussions de la réduction du personnel scolaire sur les élèves.

En Saskatchewan, la section locale 4252 mène une campagne de cartes postales pour souligner l'insuffisance du financement provincial et ses répercussions sur les services offerts par les syndiqués affiliés au SCFP. Dans cette province, le SCFP travaille aussi sur une campagne intitulée *Embauchez votre patron*, en prévision des élections scolaires de l'automne. Quant à nos membres de l'Île-du-Prince-Édouard, ils sensibilisent la population à la violence dans les écoles et à la sécurité dans les autobus.

La grève du zèle en Ontario et la victoire en matière d'équité salariale au Nouveau-Brunswick démontrent que les efforts investis dans les campagnes peuvent amener des résultats positifs à la table de négociations.

La plupart des travailleurs du secteur de l'éducation affiliés au SCFP ont un régime de retraite à prestations déterminées.

Les réussites en Ontario et au Nouveau-Brunswick démontrent que les efforts investis dans les campagnes peuvent amener des résultats positifs à la table de négociations.

### Visitez le [scfp.ca](http://scfp.ca) : des ressources pour nos membres

- Plus d'information sur votre secteur • Des outils pour vous aider, vous et votre section locale
- Des exemples de réussite de partout au pays • Et beaucoup plus!